



Rapport sur l'état des villes dans le monde 2020

La valeur de l'urbanisation durable

Résumé des messages clés

- 1. Le monde continue de s'urbaniser :** il est trop tôt pour savoir si la pandémie de 2020 entraînera des changements démographiques durables, mais les projections à long terme prévoient toujours que le monde continuera de s'urbaniser au cours de la prochaine décennie, la proportion de la population mondiale vivant aujourd'hui dans les villes passant de 56,2 % pour atteindre 60,4 % en 2030. L'urbanisation devrait progresser dans chaque région au cours des 10 prochaines années, même si l'on devrait assister à un ralentissement du taux de croissance urbaine des zones fortement urbanisées. Quatre-vingt-seize pour cent de la croissance urbaine interviendra dans les régions moins développées de l'Asie de l'Est, de l'Asie du Sud et de l'Afrique – trois pays (l'Inde, la Chine et le Nigéria) représentant 35 % de l'augmentation totale de la population urbaine mondiale entre 2018 et 2050.
- 2. L'importance des villes est inscrite dans la politique mondiale de développement :** depuis 2015, la communauté internationale a adopté plusieurs accords clés pour guider le développement. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris, le Nouveau Programme pour les villes, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et le Programme d'action d'Addis-Abeba, pris ensemble, constituent l'ossature de la politique internationale de développement, des recommandations, des objectifs, des cibles et des indicateurs à l'intention des États membres. Dans chacun de ces documents, les collectivités locales sont reconnues comme étant des partenaires importants dans la quête d'un avenir plus durable. Le rôle des villes est ancré au sein de tous ces accords, s'agissant en particulier de l'objectif de développement durable n° 11 et des dimensions urbaines des objectifs de développement durable.
- 3. La pandémie de COVID-19 ne signifie pas la fin des villes :** malgré les premières indications selon lesquelles il existe une corrélation entre la densité urbaine et la propagation de la maladie, la capacité de villes très densément peuplées comme Séoul, Singapour, Tokyo et même New York, un des premiers épicentres, à gérer le virus avec un certain succès est encourageante, sachant que le virus a également fait des ravages dans les communautés rurales et dans de plus petites collectivités. Il est généralement admis que la surpopulation, et non la densité, est un facteur déterminant.

Dans les zones urbaines, il est essentiel de remédier à la surpopulation et de maintenir des niveaux d'hygiène acceptables dans les maisons, les magasins, les lieux

de travail et les transports publics. Dans les zones surpeuplées sans assainissement approprié, les gouvernements locaux doivent s'efforcer de mettre en place des infrastructures sanitaires dans les espaces publics et les transports publics afin d'atténuer le risque pour la santé. La santé devrait devenir un nouveau principe directeur de la planification et la gouvernance urbaines. De fait, la pandémie a encouragé l'innovation dans les villes, la population manifestant le désir d'avoir davantage d'espaces publics extérieurs ; des rues ont ainsi été fermées aux automobiles afin que les gens aient plus de place pour marcher, faire du vélo et se restaurer.

4. **La prospérité économique urbaine constituera la base qui sous-tendra la contribution des pays à la réalisation des objectifs de développement durable et du Nouveau Programme pour les villes, et permettra de se remettre de la récession mondiale entraînée par la COVID-19 :** sans économies urbaines saines et sans politiques de développement économique favorables aux pauvres, les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 seront difficiles à atteindre, en particulier l'amélioration des débouchés économiques pour les citoyens pauvres. Grâce à des politiques macroéconomiques appropriées, une urbanisation bien planifiée et bien gérée peut aider les pays à accélérer leur croissance économique et servir de conduit vers les marchés mondiaux en créant des environnements productifs qui attirent les investissements internationaux et augmentent l'efficacité économique. La reprise des économies urbaines sera essentielle pour sortir les pays de la récession mondiale causée par la pandémie de COVID-19.
5. **L'urbanisation continuera d'être le moteur de la croissance mondiale :** toutefois, compte tenu de la rapidité de l'urbanisation, une planification, une gestion et une gouvernance efficaces sont nécessaires si l'on veut que la valeur de l'urbanisation en tant que processus véritablement transformateur soit pleinement réalisée. Les politiques élaborées au niveau international telles que le programme mondial pour le développement peuvent guider ce processus, mais elles doivent être adaptées au contexte local afin de garantir la cohérence des politiques. Les points de vue des gouvernements locaux devraient être intégrés aux discussions internationales, compte tenu du rôle qu'ils jouent dans la mise en œuvre de ces programmes.
6. **La valeur de l'urbanisation devrait inclure tous les groupes qui vivent dans les villes :** les zones urbaines sont des lieux hétérogènes, abritant des groupes de personnes extrêmement divers. Les élites fortunées vivent parfois à une courte distance des bidonvilles et de leurs habitants. Les autochtones, les réfugiés, les migrants et les personnes ayant des identités et des orientations différentes coexistent tous dans les zones urbaines. La valeur de l'urbanisation est réalisée lorsque les villes répondent aux besoins spécifiques de chacun de ces groupes, chacun d'entre eux trouvant dans la ville un type de valeur différent, parfois en opposition, parfois en harmonie.
7. **Tirer parti de la densité mais se protéger contre la surpopulation :** la pandémie de COVID-19 a montré que la densité urbaine n'a pas forcément de corrélation avec une transmission plus élevée du virus. Les villes sont en grande partie vulnérables du fait de la façon dont les gens vivent, travaillent et se déplacent en leur sein et dans leurs alentours. La densité a renforcé la prestation de services à la suite de la pandémie de COVID-19 ; elle soutient les économies d'échelle dans la fourniture de services publics essentiels tels que les soins de santé et autres infrastructures nécessaires. En revanche, une densité non planifiée associée à un surpeuplement augmente le risque de transmission rapide du virus.
8. **Les villes peuvent enregistrer une croissance économique soutenue et des niveaux de productivité élevés alors même qu'elles traversent une transition démographique :** du boom des jeunes dans les pays du Sud aux « tsunamis argentés » associés au vieillissement dans les pays du Nord, les villes traversent des changements démographiques. Il est donc impératif que les politiques (comme la planification familiale, l'éducation et la participation au marché du travail) et les processus de planification urbaine et territoriale soient guidés par les données et s'appuient sur des données désagrégées. Cette méthode est essentielle pour exploiter le dividende démographique urbain et garantir des villes adaptées aux différentes catégories d'âge, qui « ne font pas de laissés-pour-compte ».
9. **La croissance économique et le potentiel de consommation des villes doivent soutenir le développement durable et renforcer la résilience aux changements climatiques :** en particulier à la suite de la pandémie de COVID-19 qui a bousculé les modèles de consommation habituels, tels que les vols court-courrier et les chaînes d'approvisionnement à forte intensité de carbone, les gouvernements peuvent réévaluer leur croissance et leurs modes de consommation pour l'avenir de manière à atténuer l'incidence des changements climatiques et garantir ainsi une prospérité inclusive et des opportunités pour tous.

10. **Les initiatives d'aménagement des espaces verts rehaussent la valeur globale de l'urbanisation mais ne doivent pas exacerber les inégalités et la vulnérabilité sociale dans les villes :** ces initiatives présentent de nombreux avantages supplémentaires qui peuvent soutenir la réalisation simultanée de plusieurs objectifs et cibles de développement, renforçant ainsi la valeur globale de l'urbanisation. Le Nouveau Programme pour les villes et l'objectif de développement durable n° 11 mettent l'accent sur les établissements inclusifs et fournissent des cadres pour déverrouiller la valeur environnementale de l'urbanisation pour tous, plutôt que pour un petit groupe de privilégiés.
11. **La valeur environnementale de l'urbanisation durable ne peut être réalisée si la priorité n'est pas donnée aux besoins des plus défavorisés :** donner la priorité aux besoins des plus défavorisés signifie créer au sein des processus de planification locale la possibilité de faire valoir leurs opinions, comme indiqué dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Pour exploiter la valeur de l'urbanisation durable, il faut apporter des avantages environnementaux à toutes les zones urbaines et ainsi toucher tous les secteurs de la population urbaine, en particulier les plus défavorisés. Les pauvres des villes doivent être représentés et leurs besoins doivent être prioritaires dans tout processus décisionnel, qu'il s'agisse des biens communs urbains, des biens communs atmosphériques, des espaces publics ou de l'utilisation des ressources.
12. **Il existe beaucoup d'initiatives qui tendent à apporter une valeur environnementale au milieu urbain, mais les résultats dépendent de l'exécution :** les avantages environnementaux de l'urbanisation dépendent de la manière dont les villes sont planifiées et gérées. La garantie d'une procédure régulière et la prise en compte de points de vue multiples sont indispensables pour assurer un développement durable pour tous, et ces points incontournables sont déjà inscrits dans le Nouveau Programme pour les villes. Par exemple, si l'on comprend de plus en plus le potentiel des solutions fondées sur la nature et celui des infrastructures vertes et bleues s'agissant de la prestation d'avantages environnementaux, parallèlement aux mesures plus conventionnelles relatives au transport et à la gestion des déchets, il importe de concilier cela avec la prise de conscience du fait que l'éco-gentrification stimule l'exclusion urbaine.
13. **Les gouvernements devraient passer de l'« égalité » à l'« équité » et supprimer les obstacles systémiques :** que ce soit dans le domaine du logement, de l'éducation, des transports ou d'autres services municipaux, le concept d'équité reconnaît que des mécanismes de redistribution sont mis en place pour une utilisation équitable et plus efficace des ressources, des compétences et des opportunités, afin que les plus vulnérables bénéficient du niveau de soutien le plus élevé. Pour que la valeur sociale de l'urbanisation durable soit pleinement réalisée, il est essentiel d'identifier et de traiter les causes profondes de l'exclusion et de l'inégalité. Par exemple, une approche politique équitable en matière de logement abordable devrait se concentrer sur les zones de taudis et les établissements informels ou cibler les quartiers traditionnellement embourgeoisés ou qui ont été le théâtre de déplacements pour cause d'investissements immobiliers.
14. **La « prise en compte systématique » du genre peut permettre de lutter contre la discrimination systémique à l'égard des femmes :** les approches féministes à l'urbanisme comprennent la notion de « prise en compte systématique du genre », qui applique à toutes les décisions publiques une optique fondée sur le genre. Vienne utilise cette pratique depuis 20 ans, notamment en matière de budget, de politique et d'allocation des ressources ; le Rwanda a quant à lui le taux le plus élevé de députées au monde.
15. **Les villes devraient mettre en place des cadres permettant d'intégrer correctement les migrants, assurant ainsi la prospérité future :** même en cas de désaccord politique sur l'immigration, les autorités locales sont en première ligne et peuvent préparer l'arrivée des réfugiés et des migrants en créant des « départements d'accueil ». Si les villes et les gouvernements locaux regardent au-delà de l'urgence humanitaire, ils peuvent considérer les migrants comme faisant partie intégrante du développement socioéconomique de leurs villes. Cette perspective exige des programmes d'intégration efficaces assurant aux migrants logement, emploi, éducation et santé, sécurité, protection sociale et sentiment d'appartenance.
16. **L'innovation et la technologie jouent un rôle multidimensionnel dans les zones urbaines :** les technologies de rupture et les nouvelles façons de gérer les villes constituent désormais une part fondamentale de l'expérience urbaine. Elles remodelent les relations sociales, les marchés du travail et la gouvernance. Dans le même temps, la technologie ne saurait remplacer l'engagement des citoyens dans les affaires du quartier et de la ville. La technologie est optimalement efficace lorsqu'elle est associée à l'innovation institutionnelle et ne se substitue aucunement à une amélioration de la gouvernance, de la planification, des opérations et de la gestion.

- 17. Les villes véritablement intelligentes sont axées sur les personnes :** les citoyens sont la meilleure ressource des villes car ils amènent des idées novatrices et innovantes, ils sont les yeux et les oreilles de la ville, ils aident à surveiller les conditions sur le terrain et ils engagent la ville plus activement dans la définition des priorités. Les initiatives basées sur la technologie dans les villes intelligentes doivent être axées sur les personnes et menées par ces dernières.
- 18. Les collectivités locales devraient renforcer leur capacité à gérer, déployer et réglementer efficacement l'utilisation des technologies :** les villes devraient jouer un rôle proactif dans les technologies qu'elles destinent à l'usage du public. Elles devraient également être disposées à adopter une approche réglementaire vis-à-vis des technologies de rupture comme les start-up du secteur des transports, qui, si elles ne sont pas contrôlées, peuvent créer des externalités négatives comme les embouteillages. Les villes doivent avoir accès aux données et elles doivent avoir la capacité de gérer ces dernières ; elles doivent également bénéficier de la création de données et d'écosystèmes d'information ouverts conformément aux principes du développement numérique. Pour accroître les bénéfices potentiels, les villes devraient créer des portails de données ouverts, des laboratoires d'innovation urbaine, des programmations, des défis pour l'innovation, des programmes intéressant les communautés universitaires et la population locale, et apporter un soutien à la recherche et à la science des données au niveau local.
- 19. Galvaniser les forces de localisation du Programme 2030 et du Nouveau Programme pour les villes dans les villes et les territoires :** les stratégies de localisation devraient être systématiquement intégrées à tous les plans, programmes et budgets, du niveau national au niveau local. Les villes doivent adopter les objectifs de développement durable et le Nouveau Programme pour les villes comme cadres de référence pour guider leurs politiques et leurs plans, ainsi que pour assurer une mise en œuvre cohérente et intégrée. Les pays doivent intégrer de solides approches de localisation à leurs stratégies et actions pour le développement durable, et renforcer ces approches, pour permettre l'adaptation des engagements mondiaux aux situations locales.
- 20. Les pays devraient créer des environnements institutionnels favorables afin de libérer efficacement la valeur de l'urbanisation durable :** des politiques de décentralisation efficaces renforcent la capacité des autorités locales à mettre en œuvre un développement urbain durable. Afin de remédier à la disparité critique entre l'augmentation des responsabilités transférées et les recettes allouées aux gouvernements locaux, une attention particulière doit être accordée à la décentralisation fiscale et à l'adéquation des flux de financement, qui doivent être suffisants pour soutenir les investissements urbains.
- 21. Faire d'une gouvernance métropolitaine forte un élément clef de la nouvelle gouvernance urbaine :** les gouvernements devraient encourager une gouvernance métropolitaine qui reflète les réalités de la géographie économique et sociale, et non pas seulement des limites juridictionnelles arbitraires, ce qui garantirait la participation des gouvernements locaux et régionaux au processus de réforme.
- 22. Un financement adéquat pendant la Décennie d'action est essentiel à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 11, de la dimension urbaine des objectifs de développement durable et du Nouveau Programme pour les villes :** alors que le monde entame la Décennie d'action, il est impératif que les décideurs catalysent des actions soutenant les investissements requis dans les infrastructures urbaines (actifs physiques, capital humain, institutions, innovation et technologie), suffisants pour rendre les villes et les établissements humains sûrs, inclusifs, résilients et durables. Une action accélérée sur le front des investissements est nécessaire pour que la valeur de l'urbanisation durable se concrétise.
- 23. Une évaluation précise des besoins est la base d'un investissement urbain durable :** les politiques et les investissements urbains doivent être fondés sur des données factuelles et sur des objectifs réalistes pouvant faire l'objet d'un suivi. La formulation d'estimations précises concernant les investissements urbains devrait être le point de départ pour tous les niveaux de gouvernement dans leur recherche d'une urbanisation durable. Ces estimations devraient toujours être considérées parallèlement aux bénéfices substantiels à court et long termes découlant des investissements urbains. Les besoins et la combinaison des sources de financement potentielles sont uniques à chaque pays. Certains pays peuvent avoir besoin d'une assistance technique pour élaborer un programme national de réforme qui adapte les besoins en infrastructures et les objectifs de développement durable aux circonstances nationales. D'autres peuvent avoir besoin d'une assistance technique pour aligner les rôles complémentaires que peuvent jouer les différents partenaires de développement dans le financement des besoins de développement et d'entretien des infrastructures.

- 24. Les villes nécessitent des sources de financement stables et durables :** un financement stable est possible lorsque les villes disposent de portefeuilles de revenus diversifiés et d'une réelle capacité à générer des revenus, qui leur permet d'exploiter des outils et des mécanismes de financement innovants – financement commun, financement mixte, obligations municipales vertes et instruments de financement reposant sur la terre, entre autres. Les zones urbaines disposent d'énormes atouts qui peuvent être mis à profit pour les investissements et le développement économique local. Les autorités locales doivent également trouver des moyens de relier la production de recettes à la poursuite de la croissance urbaine, pour que les finances locales soient viables à long terme. Les collectivités locales doivent être habilitées à exploiter leur potentiel endogène afin d'accroître et diversifier leurs propres sources de revenus de manière innovante. Cette diversité des sources de revenus renforce l'autonomie locale et la viabilité à long terme.
- 25. Les villes peuvent faire de la crise COVID-19 une occasion de « reconstruire en mieux » :** l'actuelle pandémie de COVID-19 a mis en exergue les problèmes et les inégalités qui existent dans la manière dont les villes sont planifiées et gérées – de la surabondance des espaces publics alloués aux voitures, aux logements surpeuplés et installations sanitaires inadéquates dans les établissements informels. La nécessité de mesures de santé publique telles que la distanciation physique et le lavage fréquent des mains souligne à quel point il est urgent d'éliminer la pauvreté urbaine et d'améliorer les logements et infrastructures ; le programme mondial de développement durable, en particulier les objectifs de développement durable et le Nouveau Programme pour les villes, offre un cadre et une occasion uniques pour la mise en œuvre des mesures nécessaires.
- 26. Un appel à l'action et un engagement à mettre en œuvre le Nouveau Programme pour les villes :** la nécessité de mettre en œuvre le Nouveau Programme pour les villes en tant que base pour parvenir à une urbanisation durable devrait être associée à un sentiment d'urgence ainsi qu'à un engagement à long terme. Le coût de l'inaction et du retard est trop élevé. Le rythme doit s'accélérer rapidement au cours de la Décennie d'action si l'on entend réaliser les objectifs de développement durable.
- 27. La mise en œuvre effective du Nouveau Programme pour les villes permettra de tirer parti de la valeur de l'urbanisation durable :** des cadres d'action efficaces peuvent considérablement renforcer la valeur de l'urbanisation durable, grâce en particulier à des structures de gouvernance urbaine favorables, la planification et la gestion du développement spatial, et des moyens de mise en œuvre efficaces sous la forme d'un financement adéquat, du développement des capacités, de l'information, de la technologie et de l'innovation. Les plans d'action régionaux et les initiatives locales des gouvernements municipaux et des groupes de la société civile se complètent mutuellement. Ensemble, ils peuvent stimuler la sensibilisation et l'enthousiasme et favoriser l'adoption des programmes mondiaux pour la durabilité.